

## Intervention de Steven Kaplan

Steven Laurence Kaplan

---

### Citer ce document / Cite this document :

Kaplan Steven Laurence. Intervention de Steven Kaplan. In: La Gazette des archives, n°225, 2012. Archives et archivistes sous le regard de l'historien et La loi sur les archives de 2008 et ses conséquences. pp. 29-33;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2012\\_num\\_225\\_1\\_4881](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_225_1_4881)

---

Document généré le 15/03/2017

J'ai travaillé longtemps sur l'Ancien Régime, mais depuis peu, j'étudie davantage la période contemporaine, ce qui est plus aisé grâce aux nombreux documents tapés à la machine. Quand je pense aux « drames » paléographiques que j'ai vécus quand je m'efforçais de décrypter la main du greffier parlementaire ou du notaire de l'Ancien Régime !

Je suis là aujourd'hui parce qu'un de mes anciens élèves, que j'ai formé en archivistique, m'a gentiment demandé de venir, mais également parce que j'ai une dette envers les archivistes.

Mon exposé va s'articuler autour de trois parties : un peu d'égo-histoire, l'état du « marché » aux archives et enfin les problèmes et perspectives que j'entrevois.

En 1966, je croyais vouloir travailler sur la police sous l'Ancien Régime. J'arrive à Paris, à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, où le président, non pas un chartiste mais un vacataire, m'explique que les archives que je souhaitais consulter étaient réservées « pour un autre chercheur ». Je me suis vite énervé, considérant que c'était une institution publique, accessible à tous. La personne derrière moi est ensuite venue me voir pour me confier qu'un contrat informel était effectivement passé entre le directeur et une historienne, dont je préfère taire le nom. Le jeune homme, qui tenait les archives en l'absence du directeur, a finalement pu me donner les documents mais en toute discrétion, comme quelque chose d'interdit, et fut d'ailleurs réprimandé par la suite.

Ce jeune homme était un grand amateur de basket-ball et finalement, avec lui, je me suis retrouvé à constituer ce qui restera certainement la première et la dernière équipe de basket-ball de chartistes au monde ! Au moment de ma thèse et grâce à cette petite bande, j'ai pu visiter 53 services d'Archives

départementales, toujours avec un petit mot d'introduction me facilitant bien la vie. J'ai même pu amener des cartons d'archives dans mes chambres d'hôtel pour travailler le week-end. Grâce à mes amis, j'ai pu m'entretenir avec des directeurs, qui parfois connaissaient relativement mal leurs propres collections. Il y avait déjà, et il y a toujours à mon avis, un gros problème d'inventaire, certaines collections étant classées depuis des dizaines d'années sans être vraiment bien connues, d'autres dormant en vrac, attendant un traitement archivistique. Mon tour de France fut plein de surprises, de rencontres fructueuses, de solidarités chartistes par procuration, souvent de véritable sociabilité. Ce fut le début de ma *French connection*.

Le travail aux Archives nationales – à l'époque tout le monde s'installait à l'Hôtel de Soubise – constituait encore un moment enrichissant et agréable, grâce aux archivistes chargés de la salle, aux chercheurs eux-mêmes, aux personnes d'autorité et de sympathie. Le matin, la salle était présidée par Yves-Marie Bercé, futur professeur des universités et membre de l'Institut, qui dépouillait ses propres documents après avoir lu *Le Figaro*. L'après-midi, il était remplacé par Odile Krakovitch, historienne pionnière dans plusieurs domaines, qui préférait, elle, *L'Humanité*. Chaque lecteur avait droit à 12 communications par jour : Byzance. En cas d'erreur de cote, le président de salle allait lui-même, sans hésiter, faire l'échange. Lorsque je butais sur l'écriture d'un document, Bercé ou Krakovitch me prodiguaient les premiers soins. On discutait et on est rapidement passé au débat de fond<sup>1</sup>. Les magasiniers – selon la légende, ex-postiers, ex-coloniaux voire ex-policiers – n'étaient heureusement pas incorruptibles, ni en ce qui concerne le nombre de documents livrés par séance, ni l'autorisation à photocopier. Ici le mot pourboire prenait son sens littéral, primaire.

Aujourd'hui, obtenir cinq communications dans la même journée relève de l'exploit et trouver un archiviste pour échanger sur une thématique précise de la gageure. La personne en situation de présidence de la salle est bien souvent sympathique mais également quelque peu démunie. Je dois dire que je n'ai pas toujours rencontré au CARAN des archivistes aimables, ni tous dévoués à la communication, et c'est un vrai problème.

Maintenant, je voudrais parler de la notion de marché des archives. Les règles n'y sont pas simplement dictées par la loi de l'offre et de la demande, et les asymétries d'information grèvent considérablement la possibilité des échanges.

---

<sup>1</sup> Par rigueur, je dois avouer que nous sommes devenus et demeurés de très chers amis.

Les archivistes sont très sollicités, j'en sais quelque chose parce que j'en ai formés dans l'ancien DESS d'archivistique de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines. J'étais face à beaucoup de résistance de la part de certains archivistes quand je voulais former les futurs archivistes en histoire, discipline que je considérais comme absolument primordiale pour eux. Évidemment, je voulais être le client privilégié des archivistes.

Quand je faisais partie de l'université Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, j'ai dirigé le dossier « Kaplan », dans lequel les étudiants en archivistique (DESS) devaient prendre une partie d'un fonds, problématiser son contenu et rédiger ensuite un mémoire en tant qu'historien et archiviste, apprentissage jumelé, à mon sens symbiotique et nécessaire, en mettant en question le système de classification, la pratique intérieure de rédaction de l'inventaire. J'ai trouvé cet exercice passionnant. Côté fantasme : je formais mon archiviste idéal-type. Côté intellectuel : je m'évertuais à démontrer l'imbrication, l'interdépendance des deux métiers tout en me rendant compte que le futur archiviste devait avoir une vaste gamme de responsabilités souvent loin du champ historiographique. Je posais des questions qui me semblaient fondamentales tant pour les archivistes que pour les historiens : comment définir un document (ou comment certaines « informations » acquéraient le statut de document) ? Comment organiser des documents ? Quels critères taxinomiques ? Quelle prophylaxie pour éviter des dérives idéologiques ou téléologiques ? Le respect exigé pour/par le « producteur » était-il sans appel, sans nuance ? Le producteur était-il toujours facile à identifier ? Comment « lire » un document, dans le sens à la fois de sa matérialité et de son contenu intellectuel ?

Du point de vue du lecteur, l'archive comme lieu/institution est rêvée comme une sorte d'agora. En fait, c'est plutôt un marché régenté par des règles marchandes, métaphoriquement parlant. Je veux dire que l'historien n'est pas forcément le client privilégié, l'étudiant encore moins. Il y a bien d'autres acteurs : généalogistes, journalistes, divers « experts », fonctionnaires d'autres services, sociétés privées, etc. L'historien doit faire son « Bad-Godesberg » ou sa révolution copernicienne personnelle.

Dans ce marché il faut donc réussir à se positionner et séduire la personne en charge des fonds, les Archives étant un lieu de convivialité mais également un lieu de concurrence voire de tension. Il faut tenter d'accéder aux archivistes, et pas seulement aux archives. Même lorsque je préparais mes dossiers à Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, malgré une direction plus qu'aimable avec moi, certains archivistes considéraient que mon approche pédagogique de l'archivistique n'était pas particulièrement pertinente.

Mon dernier point porte sur les problèmes et les perspectives. D'abord, se pose la question du statut même de l'archive pour l'historien. En France, nous avons été un peu plus « sanctuarisés », mais je ne suis pas certain que ce fut une chose saine d'être ainsi protégé du « tsunami » du tournant linguistique et du post-modernisme. Mais même ainsi, il suffit de lire la notice de François Furet sur l'historiographie universitaire, dans son *Dictionnaire critique de la Révolution française*, pour constater tout le mépris que peut avoir un historien pour le chercheur se rendant aux Archives : celui qui va dépouiller des archives est celui à qui il manque les outils cognitifs et la capacité de réflexion pour analyser, et d'ailleurs tout a déjà été pensé et écrit au XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est donc pas la peine d'aller aux Archives. Des courants beaucoup plus généraux remettent en question la notion de vérité et celle de « factualité » : il ne s'agit pas simplement des questions évoquées par Marc Bloch ou Lucien Febvre, en mettant en question un positivisme primaire. Je crois, religieusement, à l'administration de la preuve. Je crois également que je suis minoritaire, encore plus aux États-Unis qu'en France. Toute la question du statut de l'archive aux yeux de l'historien, qui n'est pas articulée de façon directe dans les universités, est pourtant un moment incontournable. Il me semble que les archives subissent une lente désacralisation aux yeux des historiens.

De plus, la formation de l'archiviste a énormément évolué. Le monopole de l'école des Chartes est terminé, même si elle reste une formation riche et formidable. Aujourd'hui, avec de nouveaux outils, avec l'informatique, avec l'effort international d'uniformisation des pratiques et les obligations de l'État, il est de plus en plus difficile, pour l'archiviste, d'être l'interlocuteur privilégié de l'historien. Avec sa caméra, le jeune thésard va mille fois plus vite que moi voilà 40 ans. Mais il ne sait pas toujours où il va, il a des coûts de transaction de démarrage fort élevés, il dépend bien plus de ses amis que des archivistes pour obtenir des informations. Désormais, il fait une bonne partie de son travail de « dépouillement » et de décryptage une fois rentré à la maison. C'est à la fois un choix, mais aussi une nécessité. Surtout dans les grands établissements, l'accueil personnalisé n'y est pas. Si la jeune historienne a du mal à « lire » ses documents, elle peut se trouver très seule, si elle n'est pas débrouillarde ou extravertie. On ne peut plus parler de « l'apprentissage » de mon époque. Mais je prends trop la voix d'un ministre des Anciens combattants.

La définition et la méthode de la collecte du document d'archive restent à préciser : à partir de quand un document donné est-il une archive ? Devant l'explosion numérique et typologique, la classification et la collecte sont à revoir. En outre, depuis que je suis devenu « vingtiémiste » à temps partiel, je

prends conscience de la masse de documents non encore classés et restant en vrac dans le domaine que j'étudie, voire tout simplement détruits !

Mon travail récent sur la filière blé-farine-pain en France m'a permis d'accéder à des archives privées, appartenant notamment à des sociétés, familiales ou plus « capitalistiques », de taille fort variable, et à des archives syndicales. Voilà un autre versant dans le monde archivistique, formidable, où je suis toujours très bien reçu, mais généralement en l'absence d'un archiviste. Il reste encore à ces archives-là de pouvoir rentrer dans le patrimoine national.

Enfin, la mise à disposition publique aux historiens des archives, surtout celles considérées sensibles ou frappées d'un interdit de temps d'attente parfois arbitraire, n'est pas encore une réalité. Ce n'est pas un monde démocratique ni transparent, loin s'en faut, et c'est bien dommage, car les conditions d'inégalité et le manque d'équité ont pour effet de décourager beaucoup de chercheurs.

Dernier point, le problème des doubles, qui sont supprimés des archives : évidemment, il faut supprimer les documents en double, mais des excès persistent. J'ai vu des chargés de recension jeter ce qu'ils croyaient être des doubles, alors que ce n'en était pas ! Il faut peut-être plus de coopération entre les historiens et les archivistes, la constitution de commissions mixtes, plus d'échanges et d'ouvertures, et moins de corporatisme – je précise « corporatisme » au sens péjoratif, car je suis bien placé pour savoir que le mot est historiquement polysémique.

Steven KAPLAN  
Professeur à l'université Cornell de New York